



FORT-DU-PLASNE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : le village (*Furnum Plani*, *Four* ou *Fourg-du-Plâne*) est situé dans le Grandvaux, sur le second plateau des Monts-Jura. Son territoire est parsemé d'accidents de terrain couverts de pelouses.

Village de l'arrondissement de Saint-Claude, canton, perception et bureau de poste de Saint-Laurent ; succursale, composée de Fort-du-Plasne et du Lac-des-Rouges-Truites ; à 7 km de Saint-Laurent, 33 de Saint-Claude et 54 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 919^m.

Le territoire est limité au nord par Entre-Deux-Monts, les Planches et Foncine-le-Bas ; au sud-est par la commune du Lac-des-Rouges-Truites ; au sud-ouest par la rivière de Layme, qui le sépare de la Chaumusse et de la Chaux-du-Dombief. La grange du Couloir, sur la vie du Four, la Cressonnière, la Marechette, le moulin du Saut, le Bourg-Derrière, le moulin du Milieu, le Gros-Louis, le Rochat, le Coin-d'Aval, le Pont-de-Layme, le moulin Chaumerant, Vers-chez-la-Ruine, les Vernes, la Grosse-Pierre, chez les Martin, les Monnet et les Voigneux, sont des hameaux et maisons isolées qui font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 16, de Mouthe à Saint-Laurent ; par les chemins vicinaux du Lac, des Martin et des Mareschet ; par ceux tirant à Foncine-le-Bas et à Saint - Laurent ; par la rivière de Layme, les ruisseaux de Fontaine-Noire, des Voigneux et de la Grande- Fontaine, qui y prennent leurs sources ; par ceux du Devant et du Ravanier ; par le bief de la Fontaine-du-Chat et par un canal de dérivation de Layme.

Les maisons sont généralement disposées par groupes, composées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée et bâties en pierre, avec toitures en bardeaux ou tavaillons, défendues contre les coups de vent par de grosses pierres.

Population : en 1790, 755 habitants ; en 1846, 844 ; en 1851, 824, dont 421 hommes et 304 femmes ; population spécifique par km carré, 63 habitants ; 143 maisons, savoir : au Châtelet 1, au Pont-de- Layme 2, au Gros-Louis 7, au moulin du Milieu 1, au Saut 3, au Bourg-Derrière 8, au Coin-d'Aval 3, au Village 49, aux Monnet 31, au Genisset 1, sur la vie du Four 4, aux Vernes 2, au Cressannier 1, à la Marechette 2 ; 191 ménages.

État-Civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1583.
Vocabulaire : sainte Magdeleine.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Fort-du-Plasne a reçu les cotes 14 J 105 à 108. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 399 à 403, 3 E 4147 à 4154, 3 E 7939 et 7940, 3 E 10040 à 10042 et 3 E 13007. Tables décennales : 3 E 1356 à 1364.



Microfilmé sous les cotes 5 Mi 500 à 502, 5 Mi 1232, 2 Mi 406, 2 Mi 1040, 2 Mi 1741-1742, 5 Mi 22 et 2 Mi 1185.

Les habitants émigrent pour être domestiques à Paris.

Cadastre exécuté en 1833 ; surface territoriale 1291^h 78^a divisés en 3081 parcelles que possèdent 102 propriétaires, dont 114 forains ; surface imposable 1278^h 68^a, savoir : 466^h 73^a en terres labourables, 315^h 12^a en pâtures, 277^h 19^a en bois, 124^h 94^a en prés, 67^h 30^a en friches et murgers, 18^h 08^a en broussailles, 5^h 13^a en sol et aisances des bâtiments, 1^h 18^a en jardins, d'un revenu cadastral de 9781 fr. ; contributions directes en principal 3792 fr.

Le sol, montagneux et peu fertile, produit peu de blé, de l'orge, de l'avoine, du méteil d'orge et d'avoine, des pommes de terre, peu de chanvre, du foin et peu de fourrages artificiels.

Il y a un lac de 1^h 50^a, d'une profondeur moyenne de 5^m ; il est peu poissonneux ; on n'y pêche que de la truite et quelques poissons blancs.

On importe les deux tiers des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2fr. 75 cent. pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des volailles et on engraisse quelques porcs. 6 ruches d'abeilles. L'agriculture n'y fait pas de progrès.

On trouve sur le territoire de la tourbe exploitée, des sablières, des carrières de pierre à bâtir, à chaux et de taille, aussi exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Saint-Laurent, Champagnole et Morez. Leur principale ressource consiste dans le produit des fromageries, l'agriculture et la fabrication des pièces d'horlogerie. Presque tous se livrent à cette dernière industrie. Plusieurs fabriquent aussi de la boissellerie.

Trois fromageries produisent annuellement 30.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité. Il y a une scierie mécanique pour bois de construction à 3 lames de scie, un moulin à farine à 4 tournants avec une scierie mécanique à 3 lames, trois autres moulins, dont 2 à 3 tournants et 1 à 2 seuls tournants, tous avec des scieries ; et enfin un martinet à un arbre de camage. Les autres patentables sont : 1 marchand épicier, 6 voituriers, 2 auberges, 2 tailleurs de pierre, 2 merciers, 1 maréchal-ferrant et 1 marchand de vin en détail. Il existait autrefois une forge, dite la forge du Saut, qui avait été fondée par Emmanuel Touverez, mort en 1811.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère, construit en 1828 ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 28 pompiers ; une place publique, ornée d'une fontaine, quatre autres fontaines avec lavoirs et abreuvoirs, deux ponts en pierre, et 444^h 99^a de pâtures et broussailles, d'un revenu cadastral de 932 fr. 72 cent. Le hameau dit du Village possède en terre, 1^h 90^a ; celui du Coin-d'Aval, en pâtures et sol de châlet, 10^h 80^a, d'un revenu cadastral de 0,85 cent. ; celui de la vie du Four, 2^h 95^a, d'un revenu de 0,04 cent.

L'instituteur et son école, fréquentée en hiver par 78 élèves ; l'institutrice et son école, fréquentée par 70 élèves, la pompe à incendie, occupent des logements loués par la commune.

Bois communaux : 534^h 74^a ; coupe annuelle de bois-taillis, 11^h 30^a et 854 stères de bois-sapin.

Budget : recettes ordinaires 8214 fr. ; dépenses ordinaires 8214 fr.



On ne peut séparer Fort-du-Plasne des autres villages du Grandvaux, sans affaiblir l'intérêt qui s'attache à leur histoire. De tout temps unis par les mêmes liens politiques et religieux, ils vivent encore sous l'empire de souvenirs et d'idées que la révolution n'a pu détruire. Ils ne forment d'ailleurs qu'un cercle, dont Saint-Laurent est le centre ; aussi se trouvent-ils tous compris dans le même arrondissement administratif. Nous grouperons donc les faits qui les concernent à l'article *Grandvaux*. Il est difficile de décider si on doit dire et écrire *Fort* ou *Four-du-Plâne*. Quelques auteurs, pensant qu'il n'y a jamais eu de forteresse dans ce village, supposent que ce lieu doit son nom à l'établissement d'un four pour la poix que distillent les arbres résineux dont la montagne est boisée. Ils appuient leur opinion sur cette circonstance, que les titres du moyen-âge traduisent Fort-du-Plâne, par *Furnum Plani*. On aurait tort de croire qu'il n'y a pas eu de château à Fort-du-Plâne. La dénomination de *Châtelet*, que porte un hameau, est déjà une présomption grave qu'il y a eu là une forteresse et même très ancienne ; mais un titre plus précis est la reprise de fief faite, en 1282 par Gaucher III de Commercy, à l'abbé de Saint-Oyan, de la tour de Fort-du-Plasne. Un ancien chemin portait le nom de *Vie du Fort à Fort-du-Plâne*. Nous pensons donc que le véritable nom de ce village est Fort-du-Plâne.

Fief : Indépendamment de la seigneurie principale qui appartenait à l'abbaye de Saint-Claude, il y avait un fief à Fort-du-Plâne, appelé le *fief du Châtelet*, qui appartenait à la famille de Lezay. Par un acte du 15 janvier 1584, noble Pierre de Lezay de Saint-Oyan se présenta au château de la Tour-du-May, devant Joachim de Rye, se mit à genoux, tête nue, et reconnut tenir en fief-lige de ce prélat et de son église au lieu de Fourg-du-Plâne et à Grandvaux, deux meix, savoir : les meix, maisons et héritages appelés au Châtelet, aux Landy et aux Mareschet et une maison dite en Trépied, le tout exempt de charge, servitudes, obligations quelconques, même de dîmes. Cet aveu fut fait en présence de Marin Malnoury, commandeur d'Agnafenetta, et de Claude de Conflans. Un autre hommage du même fief eut lieu le 3 décembre 1663, par Thomas de Lezay, chevalier, seigneur de Marnézia, qui était devenu propriétaire de ces domaines par suite de la concession qui lui en avait été faite, à titre d'échange, le 7 mai précédent, par Frédéric de Lezay, son frère, chevalier, seigneur de Moutonne. Ces trois propriétés étaient closes par des ruisseaux ou des chemins, et notamment par le grand chemin tirant à Morillon. Elles se composaient de 200 journaux de bois, 60 journaux de terre, de prés, produisant 300 chariots de foin, et d'un canton de Chastenage, dit à la *Rivière*.

Eglise : Fort-du-Plasne dépendait de la paroisse du Grandvaux. Il en fut démembré en 1693, et son ancienne chapelle fut érigée en église succursale pour ce village et celui du Lac-des-Rouges-Truites. L'église actuelle a été construite en 1820, sur l'emplacement de l'ancienne. Elle est dédiée à sainte Magdeleine, dont on célèbre la fête le 22 juillet, et se compose d'un clocher, d'une tribune régnant sur toute la largeur de l'édifice, de trois nefs, d'un chœur et de deux sacristies. Le clocher est couronné par un dôme couvert en tavaillons, comme toute l'église. Les nefs, voûtées à plein-cintre et à arêtes, sont séparées les unes des autres par des colonnes et pilastres de l'ordre de *Pestum*, sur lesquels sont de lourdes architraves qui supportent la retombée des arcs-doubleaux et arêtes des voûtes. Le chœur se termine en hémicycle, et est voûté en forme de calotte semi-sphérique. Il est décoré de belles boiseries, représentant plusieurs saints personnages sculptés en bas-relief. Le jeu d'orgues occupe la tribune au fond de la nef. Des vitraux colorés éclairent l'édifice. On remarque dans cette église un beau maître-autel, dont le sarcophage est en marbres de diverses couleurs, une table de communion et un baptistère aussi en marbre, et plusieurs bons tableaux. Il est rare de rencontrer des églises de villages ornées avec autant de richesse et de goût. Dans le cimetière qui entoure l'église, on voit une jolie croix reposant sur un piédestal en pierre ; les tombes des familles Perrotet, Touveret et Martinez.

Oratoire : Entre le territoire de Fort-du-Plasne et celui de Foncine-le-Bas, est un oratoire appelé l'Oratoire à Pardon. C'était un lieu d'asile comme la croix de Miséricorde ; à Arlay. Il y en avait un grand nombre répandus dans la province, dont l'origine remontait à l'époque de l'anarchie féodale.

Événements divers : Au mois de septembre 1843, les protestants du canton de Berne s'avancèrent au nombre de 800, par les défilés du château de Joux jusqu'à Fort-du-Plasne. Ils méditaient alors la conquête

de Saint-Claude. A leur approche, une partie des habitants de Saint-Claude fuirent dans les solitudes voisines ; d'autres, plus courageux, se réunissent autour de Claude Blanchot et forment avec les habitants de Moyrans, des Villars et de la Rixouse un corps de 400 hommes disposés à marcher contre les luthériens et les calvinistes. A la nouvelle de ce rassemblement, ceux-ci sont saisis d'épouvante et prennent la fuite. Les catholiques, les voyant battre en retraite, se mettent à les poursuivre et engagent un combat sanglant. Le *Chroniqueur suisse* prétend que ce mouvement de troupes catholiques de la terre de Saint-Claude avait été suscité par le maréchal de Bourgogne, frère de l'évêque de Genève, qui devait conduire 6000 hommes au duc de Savoie devant Genève.



Biographie : Ce village est la patrie : de Jean-Baptiste *Catini*, horloger-mécanicien très habile, qui construisit un globe imaginé par l'abbé Outhier, et dont on voit la figure parmi les machines de l'académie des sciences.

Bibliographie : Annuaires du Jura, 1841 et 1848.